



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### BILAN DE L'OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 2 décembre 2022

L'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'Etat, réalisée depuis le 25 novembre 2022 sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer, s'est terminée ce jour.

Dans le département du Pas-de-Calais, **5** sites de collecte ont ainsi été mis en place afin de permettre aux personnes de se dessaisir ou d'enregistrer des armes non déclarées.

**Comme annoncé par le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, le département du Pas-de-Calais figure dans les 5 départements au sein desquels l'opération a connu la plus grande réussite.**

Le bilan pour le département est le suivant :

- **3 497** armes et **53 048** munitions ont été abandonnées à l'Etat.
- **7** déplacements ont été réalisés à domicile par les services de police et de gendarmerie. **70** déplacements ont par ailleurs été programmés dans les prochains jours au domicile des personnes n'étant pas en capacité de se déplacer.
- **1 256** armes jusqu'ici non déclarées ont été enregistrées dans le système d'information des armes (SIA).

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, remercie vivement les forces de l'ordre ainsi que l'ensemble des agents de la préfecture et des sous-préfectures qui ont permis la réussite de cette opération.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)